



# EDGEPOINT®

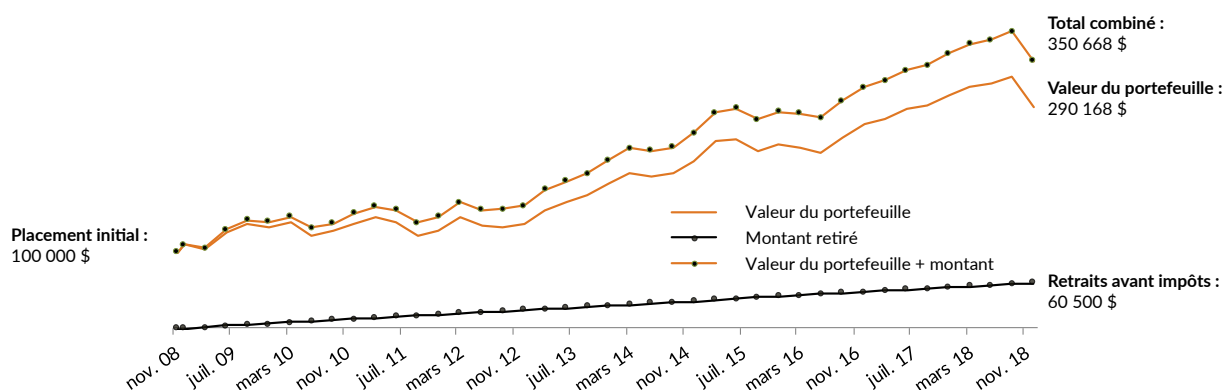
## PRS D'EDGEPOINT – DE L'ARGENT AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Même si investir signifie retarder la gratification immédiate en vue d'obtenir des gains futurs, un plan de retraits systématiques (PRS) bien conçu peut offrir le meilleur des deux mondes aux épargnants. Un PRS vous permet tout simplement de retirer automatiquement des fonds sur une base régulière. Lorsque votre placement fructifie, un PRS offre un moyen discipliné de combler vos besoins en matière de revenus tout en continuant de bâtir votre patrimoine.

**Par exemple :** Vous avez investi 100 000 \$ dans le Portefeuille mondial EdgePoint à sa date de création et avez aussitôt commencé à toucher 500 \$ par mois. Annuellement, ce montant représente 6 % de votre placement initial de 100 000 \$. Les distributions ont été réinvesties.

Après dix ans, c'est-à-dire au 31 décembre 2018, votre placement valait **290 168 \$**. Vos retraits avant impôts pour la période s'élevaient à **60 500 \$**.

**Portefeuille mondial EdgePoint - série A**  
Du 17 nov. 2008 au 31 déc. 2018



| Date       | Rachat annuel total | Remboursement de capital cumulatif | Gains/pertes en capital cumulatifs | Rachat cumulatif total | Réinvestissement des distributions | Passif d'impôt cumulatif | Valeur du portefeuille |
|------------|---------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------|------------------------------------|--------------------------|------------------------|
| 17 nov. 08 | 0,00 \$             | 0,00 \$                            | 0,00 \$                            | 0,00 \$                | 0,00 \$                            | 0,00 \$                  | 100 000,00 \$          |
| 31 déc. 08 | 500,00 \$           | 452,81 \$                          | 47,19 \$                           | 500,00 \$              | 0,00 \$                            | 12,63 \$                 | 109 921,00 \$          |
| 31 déc. 09 | 6 000,00 \$         | 5 256,35 \$                        | 1 243,65 \$                        | 6 500,00 \$            | 1 919,20 \$                        | 846,70 \$                | 134 098,69 \$          |
| 31 déc. 10 | 6 000,00 \$         | 9 578,12 \$                        | 2 921,88 \$                        | 12 500,00 \$           | 882,90 \$                          | 1 532,31 \$              | 138 377,44 \$          |
| 31 déc. 11 | 6 000,00 \$         | 13 585,67 \$                       | 4 914,33 \$                        | 18 500,00 \$           | 2 369,97 \$                        | 2 700,13 \$              | 128 922,57 \$          |
| 31 déc. 12 | 6 000,00 \$         | 17 561,67 \$                       | 6 938,33 \$                        | 24 500,00 \$           | 0,00 \$                            | 3 241,95 \$              | 137 017,45 \$          |
| 31 déc. 13 | 6 000,00 \$         | 20 664,59 \$                       | 9 835,41 \$                        | 30 500,00 \$           | 6 469,64 \$                        | 5 749,42 \$              | 191 047,95 \$          |
| 31 déc. 14 | 6 000,00 \$         | 23 324,31 \$                       | 13 175,69 \$                       | 36 500,00 \$           | 9 959,26 \$                        | 9 309,71 \$              | 220 216,23 \$          |
| 31 déc. 15 | 6 000,00 \$         | 25 758,65 \$                       | 16 741,35 \$                       | 42 500,00 \$           | 20 685,73 \$                       | 15 801,81 \$             | 242 156,84 \$          |
| 31 déc. 16 | 6 000,00 \$         | 28 609,19 \$                       | 19 890,81 \$                       | 48 500,00 \$           | 11 919,13 \$                       | 19 835,67 \$             | 267 902,91 \$          |
| 31 déc. 17 | 6 000,00 \$         | 31 227,33 \$                       | 23 272,67 \$                       | 54 500,00 \$           | 22 058,81 \$                       | 26 646,14 \$             | 306 161,40 \$          |
| 31 déc. 18 | 6 000,00 \$         | 33 977,18 \$                       | 26 522,82 \$                       | 60 500,00 \$           | 20 545,94 \$                       | 33 016,35 \$             | 290 168,15 \$          |

<sup>1</sup> Le remboursement de capital cumulatif représente le montant retiré moins les gains ou les pertes en capital de la date du placement initial à la date indiquée.

<sup>2</sup> Les gains ou pertes en capital cumulatifs représentent le montant retiré attribuable à la croissance du portefeuille de la date du placement initial à la date indiquée, déduction faite des impôts.



Pour savoir si un PRS vous convient, vous devez tenir compte de votre situation financière personnelle, de votre âge et de votre tolérance au risque. Votre conseiller financier peut vous aider à examiner les choix qui s'offrent à vous et à déterminer la solution qui vous convient le mieux.

| Rendement du portefeuille au 31 déc. 2018.<br>Rendement total annualisé en \$CA, déduction faite des frais. | Cumulatif<br>annuel | 1 an     | 3 ans  | 5 ans   | 10 ans  | Depuis la création* |
|---|---------------------|----------|--------|---------|---------|---------------------|
| Portefeuille mondial EdgePoint, série A   | -3,42 %             | -3,42 %  | 8,51 % | 11,32 % | 13,98 % | 14,92 %             |
| Portefeuille mondial de fonds de revenu et de croissance<br>EdgePoint, série A                              | -1,18 %             | -1,18 %  | 7,30 % | 8,94 %  | 11,99 % | 12,28 %             |
| Portefeuille canadien EdgePoint, série A  | -16,34 %            | -16,34 % | 4,21 % | 3,45 %  | 10,15 % | 10,54 %             |
| Portefeuille canadien de fonds de revenu et de croissance<br>EdgePoint, série A                             | -10,36 %            | -10,36 % | 4,74 % | 3,92 %  | 9,26 %  | 9,30 %              |

\* 17 novembre 2008.

Au 31 décembre 2018. À des fins d'illustration seulement. Utilise le rendement de la série A du Portefeuille et présume des retraits mensuels. Impôt sur le revenu présumé : 53 53 %; dividendes canadiens : 39 34 %; gains en capital : 26 77 %. Des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et autres frais peuvent tous être associés aux investissements dans les fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus et l'Aperçu du fonds avant d'investir. Des exemplaires du prospectus peuvent être obtenus auprès de votre conseiller financier ou au [www.edgepointwealth.com](http://www.edgepointwealth.com). Sauf indication contraire, les taux de rendement pour les périodes de plus d'un an sont des taux de rendement antérieurs, composés annuellement, et tiennent compte des changements de la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions. Ils excluent les frais de souscription, de rachat, de distribution et les frais optionnels et impôts à payer par tout titulaire de titres qui réduiraient les rendements. Le rendement des fonds communs de placement n'est pas garanti, leur valeur fluctue fréquemment et le rendement passé peut ne pas se reproduire. Le présent document ne doit pas être considéré comme une offre de vente ni une sollicitation d'achat. Les titres des fonds communs de placement ne peuvent être achetés que par l'intermédiaire d'un courtier dûment inscrit et sont offerts seulement dans les territoires où une telle offre de vente est légale. Le présent document ne donne aucun conseil juridique, comptable ou fiscal, ni aucun conseil précis sur les placements. Les renseignements contenus dans le présent document ont été obtenus de sources que nous croyons crédibles, mais Gestion de patrimoine EdgePoint n'assume aucune responsabilité pour les pertes, qu'elles soient directes, particulières ou accessoires, pouvant résulter de l'utilisation de la présente information. Les titres en portefeuille peuvent changer. Les fonds communs d'EdgePoint sont gérés par Groupe de placements EdgePoint inc., une société apparentée à Gestion de patrimoine EdgePoint inc. EdgePoint® et Des investisseurs propriétaires-exploitantsMC sont des marques de commerce du Groupe de placements EdgePoint inc.

Publié le 11 février 2019.